

SESSION 2022

**DEMANDE DE REPORT DE NOTES
OU REFUS DE CONSERVATION DE BENEFICES OU DISPENSES**

Je soussigné(e) :

NOM :

PRENOM :

Candidat(e) à l'examen :(indiquez la spécialité)

Je ne souhaite pas conserver le bénéfice de note obtenu à la (ou les) épreuve(s) ci-dessous :

- épreuve : (exemple UG1 Français, histoire-géo, educ.civ) Note : 15/20 Bénéfice en : 2016

- épreuve :
.....

- épreuve :
.....

- épreuve :
.....

Je reconnais avoir été informé(e) que conformément à la réglementation en vigueur :

- je peux conserver pendant 5 ans le bénéfice des notes égales ou supérieures à 10/20,
- le bénéfice vaut par épreuve ou par unité,
- je peux conserver le bénéfice obtenu à une épreuve maîtresse (ex : UP2...) même si je n'ai pas obtenu la moyenne à une ou plusieurs des sous-épreuves la composant.

Je demande le report de mes notes ci-dessous inférieures à 10 (pour les CAP uniquement), soit leur conservation pour la session 2020 :

- épreuve : (exemple UG1 Français, histoire-géo, educ.civ) Note : 08/20 Session : 2016

- épreuve :
.....

- épreuve :
.....

- épreuve :
.....

Je demande à représenter une ou plusieurs épreuve(s) dont j'ai obtenu une dispense du fait de la détention d'un diplôme le permettant :

- épreuve : (exemple UG1 Français, histoire-géo, educ.civ)

- épreuve :

- épreuve :

J'ai conscience que le renoncement à un bénéfice, que la présentation à une épreuve dispensée ou le report de note est définitif. Si je décide alors de représenter la ou les épreuves concernées, la ou les notes obtenues en 2022 seront alors les seules prises en compte, et ce même si elles sont inférieures aux précédentes.

A,..... le.....

Signature du (de la) candidat(e)